Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 9

Rubrik: Pages fribourgeoises
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pages fribourgeoises

LA GRAPHIE PATOISE DU « RANZ DES VACHES » EN 1865

Pour la fête des Vignerons de 1865, Franz Grast, professeur et compositeur de musique genevois (1803-1871) avait fait un arrangement à quatre voix d'hommes avec accompagnement de deux cors des Alpes. Le Ranz des Vaches *figurait d'ailleurs déjà aux fêtes de 1833 et 1851. L'harmonisation pour cette dernière fête était également de Grast. Aux fêtes suivantes de 1889 c'est le ténor Placide Currat de Bulle qui exécuta cet émouvant chant, en 1905 Castella et en 1927 ce fut Robert Colliard de Châtel-St-Denis. La musique des manifestations de 1905 et 1927 est de Gustave Doret.*

On connaît le mouvement actuel en faveur du maintien du patois, surtout en ce qui concerne la graphie. Il est intéressant de constater de quelle manière on écrivit le *Ranz des Vaches* dans la partition musicale de Grast en 1865 :

Lé z'armailli dei Colombette
De bon matin se san léva
Ah ! ah, ah ! ah, ah, ah !
Liauba liauba por aria
Liauba liauba por aria.

Venide tote ; bliantz é nairé
Rodze e motaile,
Dzouven é otré,
Dezo on tzano,
Yo vos ario
Dezo on tremblo
Yo yié treintzo,
Oh oh oh oh
Liauba liauba por aria,
Liauba liauba por aria.

Cette même graphie, à quelques variantes près, se retrouve dans les livrets des fêtes ultérieures et même de celle de 1955. Cette manière d'écrire est évidemment incomplète et ne correspond pas à la prononciation du patois.

Dans la « Gruyère illustrée » et également dans la version de l'abbé Bovet qui, on le sait, possédait à fond son patois, on écrivait Colonbèttè avec *n* et non pas Colombètè. Les patoisants d'aujourd'hui le reconnaissent : dans le domaine de la graphie il reste encore beaucoup à faire. Peut-être que l'on se rapprochera alors de la graphie provençale qui est plus près du français.

Voici enfin le *Ranz des Vaches* tel que l'écrivit l'abbé Bovet dans *Nos chansons :*

Lè j'armaillyi di Colonbètè
De bon matin chè chon lèvà
Liôba, liôba, por ariô.
Vinidè totè ; blyantzè, nerè,
Rodzè, mothêlè, dzouvenè, ôtrè,
Dèjo chti tsano yô vo j'ârio,
Dèjo chti trimblyo, yô i trintzo.

Lè chenalyîrè van lè premîre,
Lè totè nêrè van lè dêrêrè.

Cette strophe est suivie de cinq autres qui nous content l'histoire pittoresque du « Ranz des Vaches », avec le passage du torrent dont les eaux débordent.

Ed. Helfer.

A l'Amicale de Romont et environs

Convoquée au Café de la Parqueterie et présidée par M. Léon l'Homme, menuisier à Mézières, la séance du dimanche 8 avril eut un joli succès. On y notait la présence de M. Henri Clément, mainteneur à Fribourg, et de la société de chant de Mézières, dirigée par M. C. Demierre.

M. Ernest Deillon, à Vuisternens-devant-Romont, lut, avec aisance, un procès-verbal en patois, alors que les chanteurs interprétèrent quelques compositions patoises dont *Hou dè Méjîre* (ceux de Mézières) qui leur est dédiée. M. Clément souligna ensuite, avec conviction et enthousiasme, le pittoresque, la valeur, la poésie du vieux langage, rappelant le privilège de ceux qui l'ont appris sur les genoux de leur mère. Les chansons, les récits et les bons mots fusèrent, pour la plus grande joie des auditeurs. On se donna rendez-vous pour une course-surprise d'été, d'ores et déjà attendue avec plaisir.

Cercle fribourgeois de Nyon

Ce groupe important était en fête le 1er avril pour la bénédiction de son nouveau drapeau. Un touchant service religieux fut célébré en l'église catholique de Nyon, où l'on voyait de nombreux « bredzons » et « dzaquillons ».

Après la messe célébrée par le chanoine Fragnière des Sciernes d'Albeuve, et un choral joué par les Coraules de Bulle, le célébrant s'adressa à son bel auditoire en français et en *patois*, exaltant les beautés du pays de Fribourg. Puis les bannières d'autres groupements s'inclinèrent et le nouvel emblème fut sorti de sa fourre. Bordé par les Sœurs du Carmel, il représente, sur un fond blanc, les couleurs suisses, avec, au centre, celles du canton, flanqué de losanges aux armes du pays de Vaud, de la commune de Nyon, avec une vue du château de l'endroit. Il reçoit la bénédiction du prêtre.

Après la cérémonie, un cortège se forma pour se rendre à la Salle communale, décorée de lierre et de sonnailles aux magnifiques colliers ouvragés. Un repas fraternel fut servi par les soins mêmes des membres de la Société, agrémenté par les productions des Coraules de Bulle.

Et ce furent les discours : M. Chaney André, président du cercle, François Mauron, député de Villaraboud, Blanc, municipal à Nyon, Jacquillard, président de l'Union des Sociétés nyonnaises, Meyer, président du cercle catholique. Relevons l'allocution de M. Louis Bersier, parrain du drapeau et celle de M. Grivet à Bâle, président de l'Association Joseph Bovet. M. Crétenet, président du Conseil communal de Nyon, sut dire combien il est réconfortant de voir les Fribourgeois du dehors garder pieusement la foi et les coutumes de leur petite patrie.

Cette belle manifestation se termina par le chant du *Vieux chalet* entonné avec enthousiasme par toute l'assemblée, mettant fin à une journée dont on se souviendra. Nos félicitations et vœux aux Fribourgeois de Nyon.

Fribourgeois de Martigny

Lors de sa dernière assemblée, ce groupement eut le plaisir d'admirer un film touristique en couleurs et sonore, prêté par la Société de développement de la ville de Fribourg et montrant les beautés et originalités de ce centre culturel renommé où foisonnent les vestiges historiques et artistiques. Un bon moyen pour agrémenter les rencontres de patoisants.